



Section Belgique-Brésil



22 septembre 2020

Rencontre avec
S.E. M. Haroldo de Macedo Ribeiro, Ambassadeur du Brésil



Visiteurs:

- S.E. M. Haroldo de Macedo Ribeiro, Ambassadeur du Brésil
- M. Ibrahim Abdul Hak Neto, Ministre-Conseiller

Présents:

- M. Rodrigue Demeuse, Président de la section bilatérale Belgique-Brésil, sénateur
- Mme Fatima Ahallouch, membre de la section bilatérale Belgique-Brésil, sénatrice

Exposé:

La Belgique est un partenaire commercial privilégié pour le Brésil car notre pays est le troisième investisseur au Brésil après les Etats-Unis et l'Espagne.

Les relations entre nos pays sont marquées par une longue histoire. Nos deux pays ont accédé à leur indépendance à la même époque : en 1830 pour la Belgique et en 1822 pour le Brésil qui fêtera d'ici 2022 son bicentenaire.

Le Brésil est un des premiers pays à avoir ouvert une ambassade en Belgique. La présence du Brésil en Belgique remonte à 187 ans : l'ambassade brésilienne a été ouverte en 1834.

En 1920, le roi Albert Ier et la reine Elisabeth furent les premiers chefs d'État étrangers à visiter la république brésilienne. L'Ambassade brésilienne a voulu marquer le centenaire de cette visite royale en organisant une exposition de photographies. Le vernissage et l'ouverture eurent lieu la veille de l'annonce du confinement. Les visites n'ont donc malheureusement plus été possibles.

Le Brésil a entamé un long processus d'ouverture et de modernisation de son économie. Un des thèmes centraux lors des discussions concernait la candidature du Brésil à l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). L'OCDE compte 36 membres, dont seulement deux se situent en Amérique Latine : le Chili et le Mexique. Cette adhésion représente un grand enjeu pour le Brésil qui lui permettrait d'attirer de nombreux investisseurs, de créer une dynamique économique accrue et d'avoir accès à des emprunts à des taux d'intérêt bien plus intéressants.

Le deuxième thème, amplement évoqué, concernait l'Accord de libre-échange entre le Mercosur et l'Union européenne en négociation depuis l'an 2000. Bien qu'un accord de principe ait été trouvé le 28 juin 2019, les textes définitifs n'ont été ni finalisés, ni ratifiés, et ne sont donc pas entrés en vigueur. De nombreux Etats membres de l'UE refusent de ratifier cet accord arguant du non-respect brésilien de l'Accord de Paris sur le climat et du non-alignement des importations brésiennes sur les normes sanitaires environnementales et sociales fixées par l'UE, ce qui entraînerait une mise en concurrence déloyale entre nos différents produits d'exportation..

L'ambassadeur brésilien a exposé lors de la rencontre les nombreux arguments qu'il avait déjà adressés à ce sujet au Ministre-président Elio Di Rupo concernant la note du gouvernement wallon du 20/01/2020 sur l'accord d'association Mercosur-Union Européenne. Il souhaite rappeler que l'Accord de Paris est un engagement de droit international de l'État brésilien malgré ce que pourrait faire penser les déclarations du Président Bolsonaro. Le Brésil œuvre pour respecter pleinement les objectifs ambitieux établis dans l'Accord de Paris. Ainsi, le Brésil a le mix énergétique le plus vert de la planète, avec 45% d'énergies renouvelables (contre 11% en Belgique). Le Brésil conserve plus de 60% de son immense territoire, soit 278 fois celui de la Belgique, recouvert de sa végétation d'origine, la même que découvrirent 500 ans plus tôt les colons européens.

De plus, environ 30% du territoire brésilien est aménagé dans des zones de protection de l'environnement. Selon le Code forestier brésilien, une réserve obligatoire de végétation

d'origine, qui varie, selon la région du pays, entre 20% à 80% (comme en Amazonie), est imposée aux propriétés agricoles.

Malgré l'augmentation des incendies en Amazonie - un phénomène qui touche non seulement le Brésil, mais aussi des pays sur tous les continents –le Brésil a réussi à réduire la déforestation de 49,7% depuis 2005, année de référence pour les obligations brésiliennes sous l'Accord de Paris. S'y ajoute une réduction correspondante des émissions de gaz à effet de serre. En 2019, le gouvernement brésilien a lancé "l'Opération Vert Brésil", qui a mobilisé plus de 8 000 agents. Les Forces armées, avec l'appui des forces de police, ont œuvré sur le terrain pour lutter contre les délits environnementaux et en faveur de leur prévention, tout en contenant autant que possible les incendies dans la forêt.

L'Ambassadeur rappelle que le gouvernement brésilien n'est pas à l'origine de ces incendies. Il s'agit du fait de pratiques illégales en Amazonie, une région plus grande que l'Union européenne avec très peu de voies d'accès, rendant difficiles les actions du gouvernement dans sa lutte contre ces méfaits criminels. En réalité, d'immenses efforts ont été entrepris par la société brésilienne pour moderniser l'agro-industrie, qui contribue à nourrir le monde (le Brésil est le 2^{ème} fournisseur alimentaire mondial), et à augmenter sa productivité sans expansion territoriale. Le bétail n'utilise que 19,7% de l'ensemble du territoire brésilien, alors que la production de céréales et de fibres (éthanol compris) n'en occupe que 8%. Les centres de production de viande et de céréales destinées à l'exportation sont situés dans des régions bien éloignées de l'Amazonie.

En ce qui concerne les critiques liées aux normes sociales et syndicales, le Brésil, rappelle l'Ambassadeur, est l'un des pays au monde qui a le plus ratifié de conventions de l'OIT. Sont en vigueur au Brésil 79 Conventions internationales du travail, formant une base solide de droits sociaux reconnue par l'Organisation.

Le Brésil espère un jour pouvoir bénéficier de cet accord d'association avec l'UE, crucial pour le flux commercial entre nos deux continents. Toutes les questions abordées lors de l'entretien sont très complexes, aussi l'Ambassade du Brésil manifeste sa disponibilité pour fournir toute information et clarification nécessaire sur ces sujets à ses interlocuteurs.

